

Système de données infranationales : un cas d'école dans les communes de Manga et de Ténado au Burkina Faso.

Hervé Bassinga⁽¹⁾, Lonkila Moussa Zan⁽¹⁾, Douba Nabié⁽¹⁾, Hamadou Dao⁽¹⁾, Dasmané Dielbéogo⁽¹⁾, Eubert Munywere⁽²⁾, Dieneba Aidara⁽²⁾

(1) Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP), Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso

(2) African Population and Health Research Center

Résumé :

A l'orée de l'évaluation des objectifs de développement durable (ODD), la nécessité de disposer des données fiables à des échelles géographiques et ou administratives les plus fines possibles, est l'un des défis des systèmes statistiques africains. Cette communication partage l'expérience de la mise en place d'un système de données infranationales dans deux communes (urbaine et rurale) du Burkina Faso. Cocréés avec chaque municipalité et les acteurs administratifs locaux et communautaires à travers une approche intégrée et participative, ces systèmes d'information permettent de disposer des statistiques de population, d'état civil, de santé et d'éducation. Intégrant également les systèmes d'informations géographiques (SIG), ces systèmes permettent de suivre, des disparités géographiques à des échelles plus fines et à des périodicités souhaitées (mensuelle, trimestrielle, semestrielle et annuelle). Les résultats obtenus montrent que ces systèmes de données infranationales constituent d'excellents outils pour une gouvernance efficace pour les municipalités qui en disposent.

Contexte et justification

L'une des insuffisances des systèmes statistiques nationaux africains demeure l'inexistence de systèmes d'état civil modernes, performants et efficaces à même d'établir un enregistrement continu et exhaustif des faits d'état civil et des informations de sources administratives, pourtant gage d'une source assez robuste et fiable de données statistiques telles que celles relatives à la santé, l'éducation, l'emploi, la migration, le tourisme, etc. Cet état des faits conduit à recourir aux données de recensements et d'enquêtes dont les protocoles de collecte sont assez complexes. Ces opérations demeurent parfois généralistes dans les thématiques abordées et mobilisent assez de ressources humaines et financières. Ceci donne le plus souvent lieu à des problèmes de qualité des données. Aux coûts élevés des opérations de collecte, il faut ajouter les insuffisances liées à leurs périodicités et à leur représentativité à des échelles plus petites comme le recommandent les ODD pour de meilleures actions de ciblage politiques. Les enquêtes par sondage, bien qu'ayant le mérite d'aborder de façon plus détaillée certaines thématiques, elles ne sont généralement pas représentatives au-delà de la deuxième division administrative du pays (la région).

Au Burkina Faso, des mécanismes existants permettent d'enregistrer de façon continue des données de sources administratives telles que les naissances, les décès et leurs causes immédiates (selon que ces faits se sont déroulés dans des centres de santé), les statistiques du système scolaire, les actes de mariages légalement célébrés, les informations des établissements hôteliers et touristiques, etc. Ces données collectées sont agrégées et centralisées au niveau des

Directions Générales des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) des ministères concernés et font l'objet de productions d'annuaires statistiques annuels. Il demeure que ces systèmes sont obsolètes par manque d'innovations et n'offrent pas des statistiques à des échelles plus fines (commune, village).

Par ailleurs, des observatoires de population tels que ceux de Ouagadougou et de Nouna qui couvrent respectivement une zone urbaine et une zone rurale offrent des possibilités d'analyse sur bien de phénomènes sociodémographiques et économiques (santé, migration, éducation, emploi, etc.). Toutefois, ces derniers restent limités par leur caractère non exhaustif de la situation d'ensemble du pays et même de celle des provinces dans lesquelles ils sont implantés. Ainsi, bien que la plupart des facteurs favorables à une offre catalytique de données soient déjà en place au Burkina Faso, notamment la production et la diffusion de données sous le lead de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), les efforts visant à faciliter l'apprentissage entre les différents secteurs par exemple, la santé, l'éducation, l'agriculture, l'emploi, l'exploitation minière, etc.) à tous les niveaux des différentes entités administratives demeurent des défis à relever. C'est dans cette optique de 'combler les lacunes évidentes des écosystèmes de données nationaux, que l'ISSP, en collaboration avec l'APHRC de Dakar, a mis en œuvre des micro-exemples catalytiques dans les communes de Manga et de Ténado. C'est micro-exemples visent à renforcer les systèmes de données infranationaux pour la planification et la prise de décision au niveau national et sous-national au Burkina Faso. Dans cette communication, il est présenté les plateformes numériques mises en place, les tendances et les niveaux d'utilisation et de couverture des services d'état civil, d'éducation et de santé à partir des données infranationales collectées par le biais de ces plateformes.

Données et méthode

Dans le cadre de cette recherche, les données exploitées proviennent des plateformes de collecte implémentées dans les communes de Manga et de Ténado. En termes d'analyse, il est mis en œuvre des analyses univariées et/ou bivariées. Dans cette étude les indicateurs d'intérêt présentés sont le taux de couverture de la consultations prénatales (4 visites ou plus), la couverture vaccinale en pentavalent 3 pour le secteur de la santé, le taux de déclaration des naissances dans les délais légaux pour l'état civil et le taux brut de scolarisation au primaire pour l'éducation. Le taux de couverture en CPN4+ est défini comme étant le nombre de femmes enceintes vues pour la quatrième fois en consultation prénatale au cours d'une année rapporté au nombre de grossesses attendues. La couverture en pentavalent 3 est nombre d'enfants de 0 à 11 mois ayant reçu la 3ème dose du DTC HepB-Hib au cours d'une période donnée rapporté au nombre d'enfants de 0 à 11 mois de l'année. Le taux de déclaration des naissances est défini comme étant le pourcentage d'actes de naissance établis dans le délai normal (2 mois après la naissance). Le taux brut de scolarisation est le rapport entre le nombre total d'élèves inscrits dans un cycle d'enseignement quels que soient leurs âges et la population totale d'âge officiel de scolarisation du primaire.

Description du système d'information

Le dispositif de collecte des données est fondé sur une approche intégrée et participative. Elle mobilise en amont, les acteurs sectoriels et déconcentrés chargés de la collecte et de la centralisation des données issues de leurs secteurs d'action. Ces données primaires sont

transférées et intégrées dans la plateforme de compilation des données. Une fois les données centralisées dans la base locale, elles sont continuellement transférées dans un serveur central de stockage. Ces données font l'objet de traitement et d'analyse puis de validation avant d'être diffusées sur la plateforme de diffusion web afin de permettre une large accessibilité aux utilisateurs (voir schéma 1). Elles couvrent trois thématiques que sont l'état civil, l'éducation et la santé. Les données de santé sont obtenues auprès des formations sanitaires grâce au rapport d'activités mensuelles que fait chaque formation sanitaire. Les rapports sont saisis et ensuite transférés au niveau central. Ces données sont extraites du DHIS 2 chaque trimestre puis chargées directement dans la base de données des différentes communes. Les données de l'éducation sont issues d'une collecte primaire auprès des établissements scolaires complétée d'une exploitation des rapports mensuels et annuels des écoles primaires et secondaires. Quant aux données d'état civil, elles sont intégrées et mises à jour à travers une saisie des différents registres accessibles à la mairie, lieu où le dispositif infranational est installé.

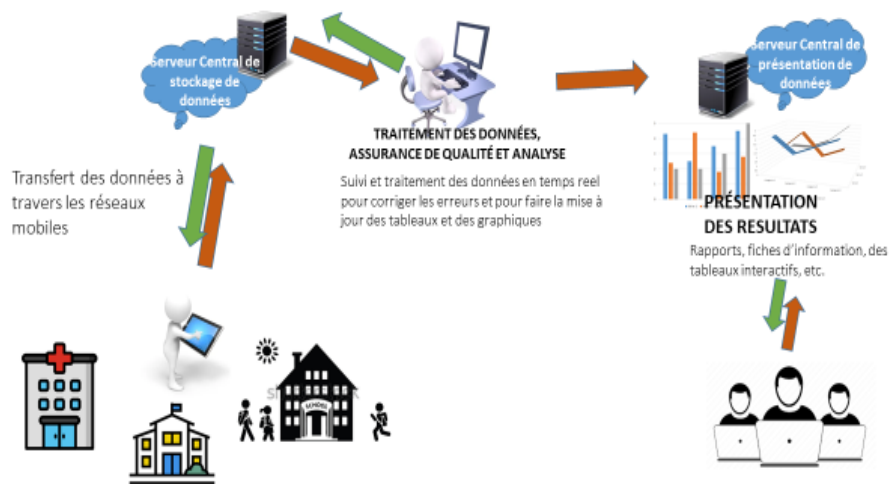


Schéma 1 : Schéma illustratif du dispositif général infranational de données

Description de l'écosystème de la plateforme informatique

La plateforme informatique est composée d'une application web locale de saisie des données, d'une application web centrale et d'une application web (site web). L'application web locale permet de saisir des données ou intégrer des données importées à partir d'autres bases externes. Elle est installée au niveau infranationale et disponible hors connexion internet. L'application web centrale pour le traitement des données permet de centraliser les données saisies localement. Cela facilite le traitement des données pour produire les indicateurs. L'application web (site web), quant à elle, permet la diffusion des indicateurs produits à travers internet. Les internautes accèdent à distance aux données infranationales sous format graphique (bâtonnet, histogramme, courbe, etc.), ils ont la possibilité de télécharger les données sous plusieurs formats (image graphique, csv, txt, etc.). Les principales fonctionnalités du site web sont entre autres les interfaces de paramétrage des données de base, les interfaces de saisie des données sur la santé, l'éducation et l'état civil, les interfaces de renseignement et d'import des données, les interfaces de visualisation de statistiques (Tableau de bord), les interfaces de requêtes avancées sur les données, les interfaces de visualisation de statistique dynamique par utilisateur et les interfaces d'action de transfert des données vers le serveur central.

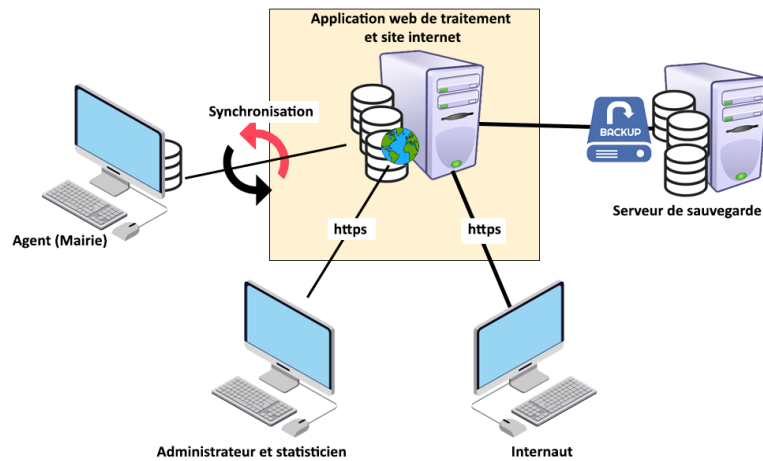


Schéma 2 : Architecture technique de l'écosystème informatique

Résultats

Tendances du taux de déclaration des naissances dans les communes de Manga et de Ténado

Le taux de déclaration de naissances à l'état civil dans les deux mois ayant suivi la naissance s'est amélioré entre 2018 et 2022 dans chacune des deux communes. Le taux de déclaration est passé de 16% en 2018 à 76% dans la commune de Ténado et de 44% en 2018 à 62% en 2022. Cf. Figure 3. Cette amélioration est le résultat de la création des centres secondaires d'état civil dans le secteur et villages rattachés de la commune, de l'enregistrement obligatoire de toute naissance ayant lieu dans un établissement de santé auprès de l'agent de santé qui est chargé de transférer les informations à la mairie et aussi celui des ONGs organisant des campagnes d'établissement et de délivrance massifs d'extraits d'acte de naissance.

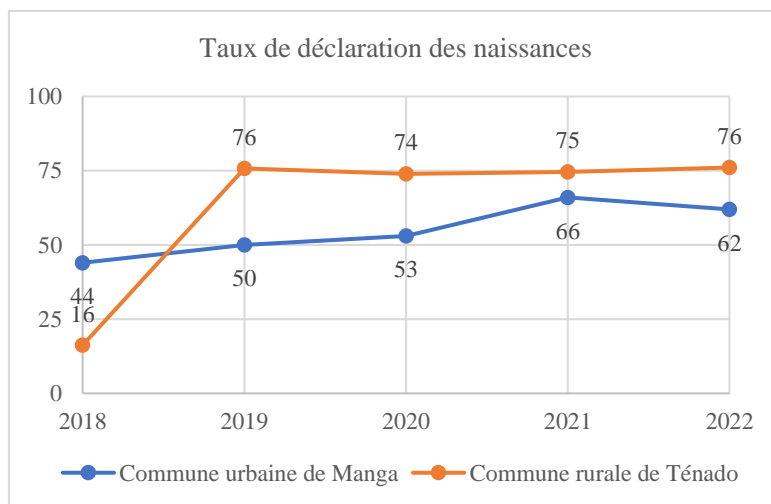


Figure 1 : Tendances du taux de déclaration des naissances par commune

Tendances de la couverture en CPN4+ dans les communes de Manga et de Ténado.

Des progrès importants en matière de couverture des soins de grossesse ont été enregistrés dans les communes de Manga et de Ténado. En effet, la proportion de femmes enceintes qui ont effectué au moins quatre visites prénatales est en hausse. Elle est passée de 16% en 2013 à 62% en 2022 dans la commune de Manga, soit une hausse annuelle moyenne de 18,2%. Dans la commune de Ténado, elle est passée de 39% en 2016 à 53% en 2022 soit une hausse annuelle

moyenne de 5,1%. Cf. Figure 1. La hausse a été plus rapide à partir de 2017 et serait imputable à la politique de gratuité des soins pour les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans, adoptée en 2016.

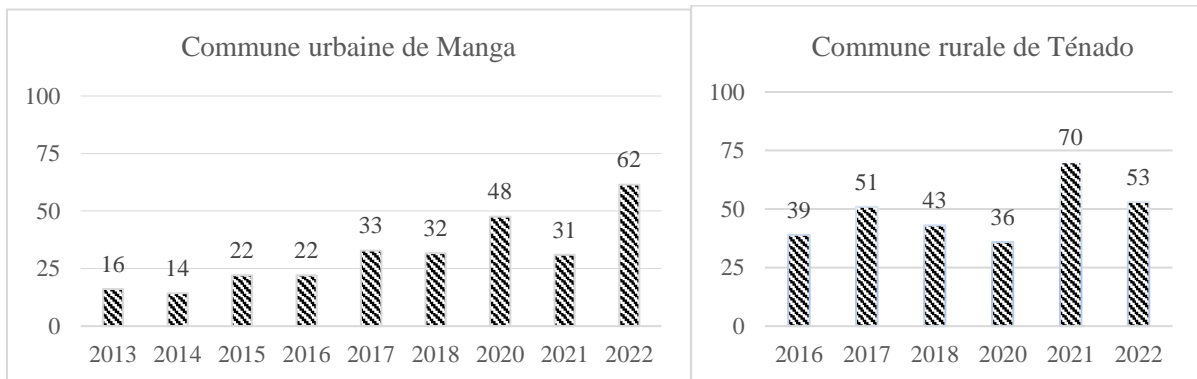


Figure 2 : Tendances du taux de couverture en CPN4+ par commune

Tendances de la couverture pentavalent 3 dans les communes de Manga et de Ténado.

Le niveau de couverture vaccinale en pentavalent 3 chez les enfants de 0 à 11 mois est en hausse dans la commune de Manga à partir de 2017 alors que paradoxalement une baisse continue de cette couverture est observée dans la commune de Ténado, même si toutefois la couverture est plus élevée à Ténado qu'à Manga jusqu'en 2021. Dans la commune de Manga, la couverture vaccinale est passée de 55% en 2016 à 87% en 2022 soit un gain de 32 points sur la période 2016-2022. A Ténado, la couverture vaccinale est passée de 99% en 2016 à 81% en 2022 soit une baisse de 18 points sur la période.

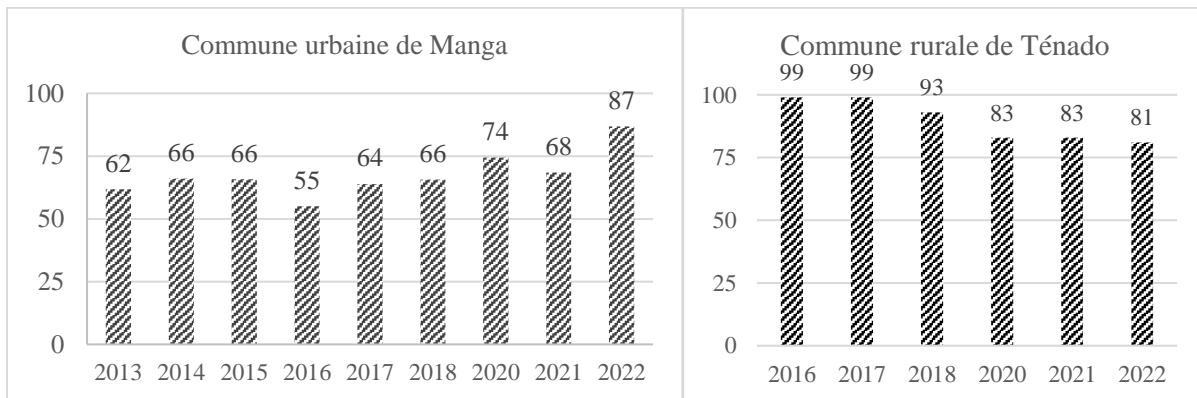


Figure 3 : Tendances de la couverture pentavalent 3 par commune

Taux brut de scolarisation dans les communes de Manga et de Ténado

Le taux brut de scolarisation (TBS) au primaire est estimé à 125% en 2022 puis à 122,7% dans la commune de Manga. Autrement dit le système scolaire absorbe en plus des enfants de 6 à 11 ans, des enfants âgés de plus de 11 ans. Dans la commune de Ténado, le TBS est passé de 99,7% en 2022 à 97,4% en 2023 soit une baisse de 2,3 points. Cf. Figure 4. Le système scolaire de la commune de Ténado n'absorbe pas la totalité des enfants scolarisable.

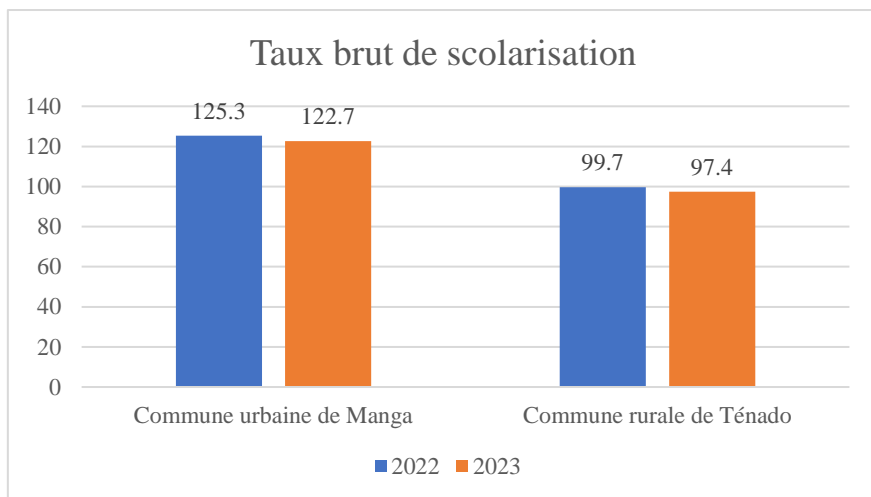


Figure 4 : Taux brut de scolarisation par commune

Effectifs des abandons au primaire par sexe et par école de la commune de Manga en 2022

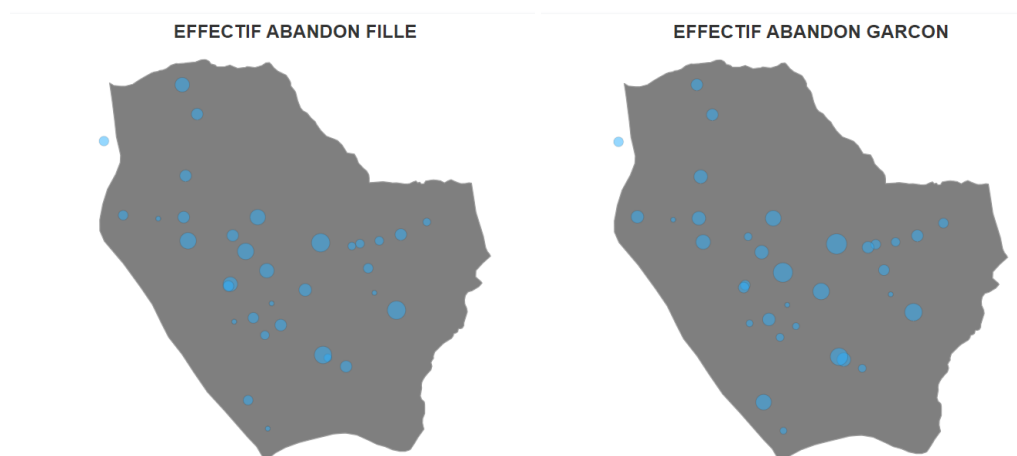


Figure 5 : cartographie des abandons scolaire par sexe dans la commune de Manga

Effectifs des abandons au primaire par sexe et par école de la commune de Ténado en 2022



Figure 5 : cartographie des abandons scolaire par sexe dans la commune de Ténado